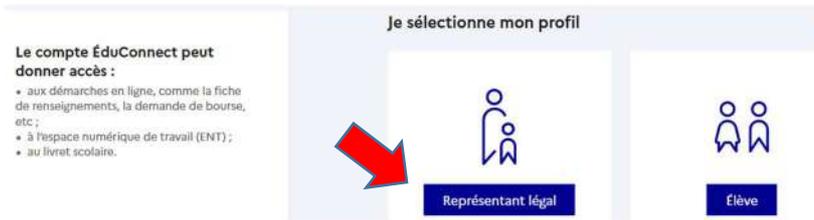


LE TELEPAIEMENT

Instructions à l'usage des parents utilisateurs

Pour utiliser le télépaiement par carte bancaire, vous devez attendre d'avoir reçu la facture par mail. Puis, vous vous munissez de vos propres identifiants E-lyco (et non ceux de votre enfant), ou vos identifiants FranceConnect, et rendez-vous sur le site : <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>.

1



2



Vous pouvez facilement utiliser FranceConnect si vous n'avez pas vos identifiants e-lyco.

3

Après vous être connecté, vous cliquez sur « accéder à mes services », puis sur l'onglet « mes services ».

4

Une fois dans les téléservices, cliquez sur « paiement des factures ».



Les créances éligibles au télépaiement apparaissent dans le premier tableau, au-dessous de la légende « **Liste de factures en attente de règlement** ». Pour chacune de ces créances, la dernière colonne du tableau propose un bouton « **Payer** » si le paiement en ligne est possible sur la créance. Sinon, une icône « information » cliquable permettant de visualiser la nature du blocage est affiché. Lorsqu'il n'y a pas de créances éligibles au télépaiement et en attente de paiement, le message « *Aucune facture Télépaiement à régler actuellement, toutefois d'autres prestations peuvent rester à votre charge* » est affiché.

Les créances soumises à prélèvement sont affichées pour information dans le deuxième tableau qui n'apparaît que s'il existe des créances concernées.

